

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1089

Artikel: Nouvel habit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public SA

La SA des Editions Domaine public a tenu son assemblée des actionnaires le 18 juin à Lausanne. Fidèle à notre tradition de transparence, nous publions comptes et rapport de gestion. Si la situation reste saine, un besoin de renouvellement se fait sentir pour compenser les départs «naturels» d'abonnés, soit environ 10% par année. Malgré plusieurs actions publicitaires, ils ne sont compensés que difficilement. Or notre objectif reste un accroissement du nombre d'abonnés, pour nous donner une certaine sécurité et pour offrir quelques moyens supplémentaires à la rédaction. Chacun est invité à prospecter autour de lui; des cartes publicitaires sont à disposition au journal.

Rapport de gestion 1991

Le total des charges de 1991 dépasse celui de 1990 de 18 107,15 francs. Cette différence est due à une augmentation

Compte d'exploitation

<i>Charges</i>	
Impression du journal	50'907.40
Routage	7'754.75
Salaires nets	73'071.00
Charges sociales	18'329.15
Loyer, électricité	5'070.50
Taxes postales, affranchissement, téléphone, télifax	6'507.55
Autres frais d'administration	11'243.80
Publicité	17'935.20
Achat de matériel	0.00
Amortissement	2'000.00
<i>Total</i>	<i>192'819.35</i>
<i>Produits</i>	
Abonnements	177'302.50
Ventes au numéro	1'310.30
Numéros spéciaux	291.00
Autres	2'123.25
<i>Total</i>	<i>181'027.05</i>
Résultat d'exploitation	- 11'792.30

Pertes et profits 1991

	Doit	Avoir
Perte reportée	12'679.77	
Résultat de l'exercice		- 11'792.30
Intérêts BCC		4'230.20
Remboursement impôt anticipé		2'277.85
Réserve		5'000.00
Perte au 31.12.91		12'964.02
	<hr/> 12'679.77	<hr/> 12'679.77

Dividende en chocolat

(cfp) L'assemblée des actionnaires du quotidien de gauche autogéré, le *Berner Tagwacht*, n'a pas eu à se prononcer sur le montant du dividende de cette année: il n'y en avait pas à fixer. Par contre, des pièces d'or en chocolat décorant les tables étaient une récompense morale pour les investisseurs qui contribuent à maintenir un troisième quotidien dans la ville fédérale.

Il y a quelques années, le journal était condamné par son imprimerie, alors une coopérative, qui perdait 300 000 par année à imprimer le journal. Depuis l'adoption de la nouvelle formule, le déficit, même avec la chute des recettes publicitaires, a pu être contenu. Un numéro spécial à large diffusion, pour fêter le centenaire du journal cet automne, est en préparation. Un article historique retracera les étapes de la vie du journal, qui a eu des hauts et des bas, mais qui n'a cessé de paraître que lorsque la censure le lui imposait.

Les dépenses de 1991 ont été d'un peu plus de 1,8 million et le déficit de 18 000 francs. La publicité a couvert environ un tiers de ce montant, ce qui signifie que les lecteurs paient environ deux tiers des frais. C'est la proportion inverse de celle d'autres quotidiens. La rédaction compte cinq rédacteurs qui travaillent en moyenne à 80%. La *Berner Tagwacht* occupe huit personnes en tout, représentant 6,7 postes de travail à plein temps. Le journal paraît sur douze pages au moins. ■

Nouvel habit

La Distinction, bimensuel littéraire et humoristique, promoteur notamment du Grand prix du maire de Champignac, «négocie un tournant important», selon un communiqué de presse lacunaire. La nouvelle mise en page, résolument austère, semble largement inspirée par DP, de même que le ton de certains articles, la discréption des signatures et l'absence de publicité. DP souhaite bon vent à *La Distinction publique*, car tel est le nouveau titre de cette publication, et se réjouit de constater qu'une formule vieille de bientôt trente ans suscite encore des vocations.

La Distinction publique, case postale 204, 1000 Lausanne 9. ■